



PARTOUT, UN MEME DROIT A L'EDUCATION HALTE A TOUTES LES FORMES DE DEREGLEMENTATION !

*Conseil Pédagogique :
mise sous tutelle*

*Dynamitage
des ZEP*

*Groupes de
Compétence :
casse du groupe
classe*

*Accès à la
hors-classe
arbitraire*

*Apprentissage
A 14 ans*



Socle commun étriqué

Le socle commun de connaissances : une conception rétrograde et inégalitaire.

- Une définition du socle par un périmètre limitatif, qui exclue un certain nombre de disciplines jugées non utiles pour tous.
- Une conception linéaire et cumulative du savoir qui ignore totalement la façon dont s'opèrent les apprentissages.

- Un socle organisant le tri précoce des élèves excluant les élèves en difficulté de nombreux apprentissages, sans mise en place d'une aide réelle . Celle qui est évoquée se limite à une répétition pour les élèves en difficulté, assortie d'un Programme Personnalisé de Réussite Educative renvoyant les causes de l'échec à l'élève lui-même ou à sa famille.

IL FAUT REFUSER CE SOCLE ETRIQUE, RELEVANT DE CONCEPTIONS RETROGRADES DE LA CONSTRUCTION DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES. UN ENSEIGNEMENT AU RABAIS POUR TOUS, ET TOUT PARTICULIEREMENT POUR LES ENFANTS DES MILIEUX DEFAVORISES, PAR DES ENSEIGNANTS SIMPLES EXECUTANTS ET SOUS LA COUPE DE HIERARCHIES LOCALES, C'EST UN AVENIR INACCEPTABLE !

REUNION LE MERCREDI 31 MAI de 14h à 17h30

SNES VERSAILLES

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil Cedex – (RER B Arcueil Cachan)

Inscription par courrier ou par mail (s3ver@snes.edu)

Retrouvez toutes les versions de ce tract sur notre site www.versailles.snes.edu